Mission nationale de contrôle des précurseurs chimiques (MNCPC)

Evaluation de la réglementation européenne sur les précurseurs de drogues

Colloque national, le 2 octobre 2020

Commission européenne – Luc De Meyer

Conséquences des drogues

- Surdose mortelle
- Santé (dommages cérébraux, dépression, attaque cardiaque...)
- Famille et communauté (désintégration, rupture de cohésion...)
- Criminalité et corruption
- Environnement (déforestation, déchets toxique...)
- Éducation (altération de la mémoire à court terme...)
- Emploi (faible productivité, accidents...)
- …

European Commission

Consommation

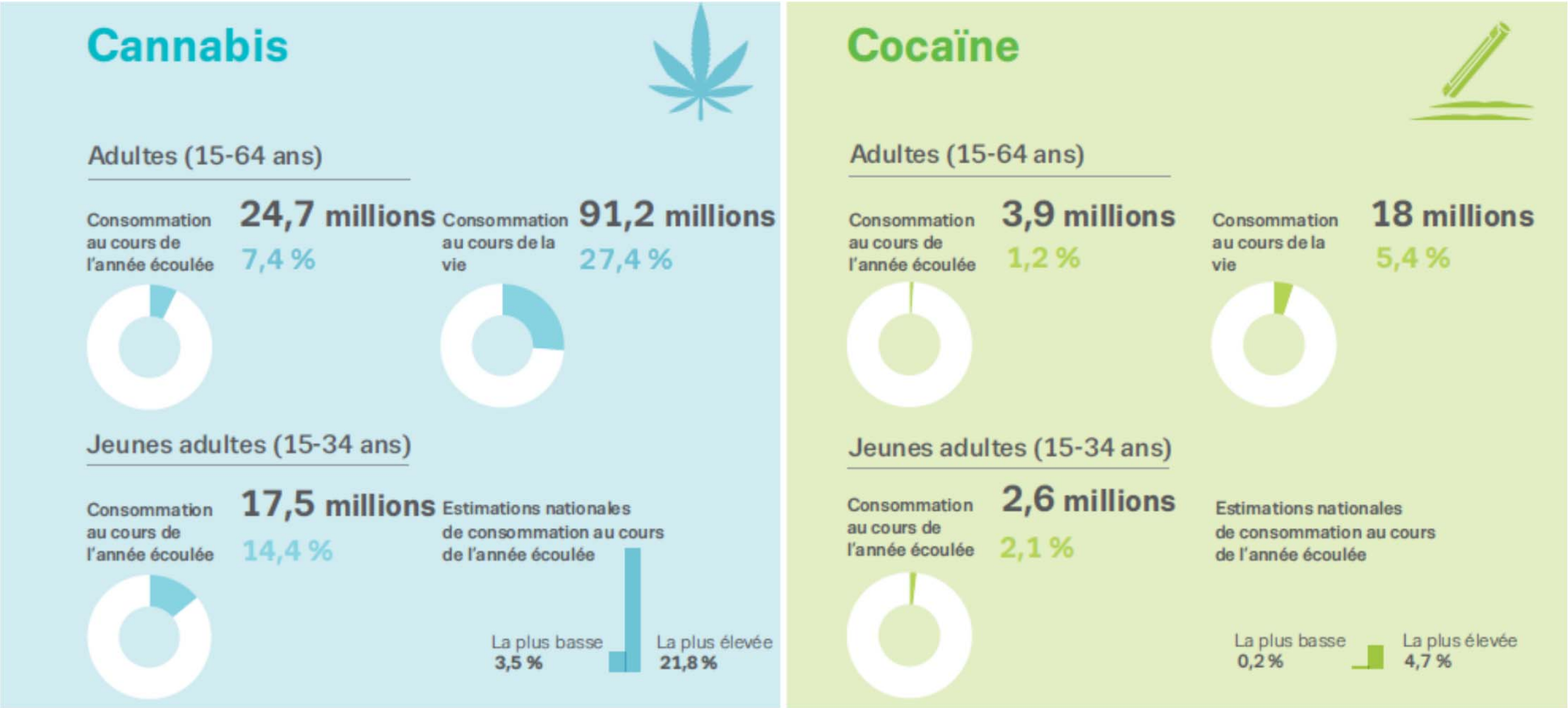

Consommation

MDMA/ecstasy

Adultes (15-64 ans)

Consommation au cours de l'année écoulée **2,6 millions** 0,8 %

Consommation au cours de la vie **13,7 millions** 4,1 %

Jeunes adultes (15-34 ans)

Consommation au cours de l'année écoulée **2,1 millions** 1,7 %

Estimations nationales de consommation au cours de l'année écoulée

La plus basse 0,2 %

La plus élevée 7,1 %

Amphétamines

Adultes (15-64 ans)

Consommation au cours de l'année écoulée **1,7 millions** 0,5 %

Consommation au cours de la vie **12,4 millions** 3,7 %

Jeunes adultes (15-34 ans)

Consommation au cours de l'année écoulée **1,2 millions** 1 %

Estimations nationales de consommation au cours de l'année écoulée

La plus basse 0 %

La plus élevée 3,9 %

European Commission

Consommation

Conséquences des drogues

European Commission

Programme et plan d'action antidrogue de l'UE (2021-2025)

- L'objectif du programme antidrogue de l'UE consiste à protéger les citoyens grâce à des mesures mieux coordonnées qui:

i. auront une incidence importante et mesurable sur les questions de sécurité et de santé liées à la consommation de drogue et sur le fonctionnement du marché de la drogue et

ii. permettront de faire face aux conséquences directes et indirectes de ce problème, y compris les liens avec la violence et d'autres formes de grande criminalité, les problèmes sociétaux et sanitaires connexes et les dommages environnementaux, tout en sensibilisant les populations et les pouvoirs publics à ces questions.

European Commission

8 priorités stratégiques

….

Priorité 2. Renforcer la détection du trafic illicite de grandes quantités de drogues et de précurseurs de drogues aux points d'entrée et de sortie de l'UE

….

Priorité 4. Démanteler la production et la transformation de drogues, prévenir le détournement et le trafic de précurseurs pour la production de drogues illicites et éradiquer la culture illégale

….

European Commission

Cadre légal de l'UE

COMMERCE EXTERIEUR

Règlement (CE) No 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre l'Union et les pays tiers

COMMERCE INTRA-EU

Règlement (CE) No 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Règlement délégué (EU) No 2015/1011 +

Règlement d'exécution (EU) No 2015/1013

Etude/Evaluation de la réglementation européenne sur les précurseurs de drogues

- Etude sur la législation européenne de précurseurs des drogues par un contractant indépendant (2018-2019)
- Evaluation par la commission européenne (2019-2020)
- La Commission doit présenter un rapport au Parlement européen et au Conseil "sur la mise en œuvre et le fonctionnement du présent règlement, en particulier sur la nécessité éventuelle de prendre des mesures supplémentaires pour surveiller et contrôler les transactions suspectes portant sur des substances non classifiées"

Etude/Evaluation

- Critères
  - Mise en œuvre
  - Efficacité
  - Rendement
  - Pertinence
  - Cohérence
  - Valeur ajoutée UE
- Consultation large des opérateurs, fédérations, autorités compétentes (police, douane...)

Conclusions (préliminaires) de l'évaluation

- Défis avec de précurseurs non classifiés, en particulier les précurseurs sur mesure – clause 'catch-all' pas beaucoup utilisée
- Détournement de l'anhydride acétique (AA) et des précurseurs auxiliaires (ex. catégorie 3)
- Plateforme de trading en ligne

- Fardeau administratif acceptable
- Cohérence avec d'autres législations

Autres développements

- Règlement délégué de la Commission: classifier 7 substances
  - PMK methyl glycidate
  - PMK glycidic acid
  - APAA
  - MAPA
  - BMK methyl glycidate
  - BMK glycidic acid
  - Phosphore rouge
- Liste de surveillance volontaire de l'UE: acide tartrique

European Commission

Commission européenne
Direction Générale pour la fiscalité et l'union douanière
Direction de la politique douanière
Unité TAXUD.A.5 « Protection des citoyens et application des DPI »
Contact: Luc De Meyer - Tél: + 32.2.29.86862 - Email: luc.de-meyer@ec.europa.eu

European Commission